

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2022

L'An 2022, le 2 février à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Dominique MOREL, Maire.

Etaient présents : MM Morel.D - Fournier - Briau - Roussel - Morel M - Ledoux - Ghier - Lhorloge - Da Costa Rodrigues – Leneutre.

Absents : MM Gacquer. P (avait donné pouvoir à Morel) – Salua .P – Bigot .M (avait donné pouvoir à Briau.D) – Dupontreue.D (avait donné pouvoir à Da Costa Rodrigues.M) – Dupuis.N

DERNIER COMPTE RENDU

Cette lecture n'appelle aucune observation particulière.

CONVENTION 30 MILLIONS D'AMIS

Une convention sera mise en place pour des campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants.

Le contrat avec le Refuge Fourrière du Ponthieu Marquenterre de Buigny Saint Maclou est renouvelé.

CONVENTION RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

La commune fait appel à l'association PEP 80.

La convention est conclue du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

La commune adhèrera au contrat d'assurance groupe souscrit par le centre de gestion pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025.

L'attributaire du marché est la CNP-SOFAXIS.

CHARTRE DU RESEAU LECTURE INTERCOMMUNAL

Un avenant à la charte portant sur le temps de travail des bibliothécaires pour les activités spécifiques du réseau intercommunal sera signé.

DEMANDE DE SUBVENTION SPASAD

Monsieur MAUGER Président de l'Association Aide et Soins à domicile 80 présente l'association et ses besoins financiers.

Il sollicite une subvention communale annuelle de 1,50€ par habitant.

L'Assemblée décide de voter la subvention lors du budget primitif.

ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage avec l'installation des lampes LED n'étant pas satisfaisant, un test a été réalisé avec le rajout d'une potence d'1m de hauteur et une avancée d'environ 70cm pour une projection plus forte sur les passage piétons.

Le coût de cette rallonge s'élève à 300€.

Il sera repris contact avec la FDE.

MARAI – AIRE DE JEUX

Des barrières ont été installées à l'entrée.

Une aire de jeux, un parcours de santé pourraient y être créés.

Le terrain communal situé aux abords de la cantine se prête également pour y aménager une aire de jeux.

Les possibilités d'aménagement seront vues sur place.

PROJET DE REGROUPEMENT AVEC LA MUNICIPALITE DE SAINT LEGER LES DOMART : ASSAINISSEMENT – VIDEO SURVEILLANCE

Monsieur le Maire propose ce regroupement pour l'achat de matériel ou la réalisation de travaux en vue d'obtenir des prix plus intéressants.

INCIVILITES AUX ABORDS DES CONTAINERS

Régulièrement, on trouve des déchets au pied des containers.

L'incivilité de certains dépasse les bornes. Ces dépôts sauvages sont possibles de sanctions si le contrevenant est identifié.

Des sacs ont été ouverts, des courriers ont été retrouvés et des avertissements ont été envoyés.

DROIT D'INITIATIVE

D.Briau indique que l'ARS organise une journée de dépistage COVID à la salle polyvalente le lundi 7 février 2022.

M.Ghier signale un problème de chauffage à l'atelier scolaire et demande si le recrutement est en cours pour le remplacement de Sylvie De Almeida à la médiathèque.

L.Lhorloge souhaite savoir qui va s'occuper du choix du cadeau de la fête des mères et signale un trou en formation sur la chaussée aux abords d'intermarché.